

# L'Ecole de la Deuxième Chance (E2C) : Un dispositif local et partenarial original pour les jeunes décrocheurs scolaires.

*Pauline Sabuco  
Aix-Marseille Université, CNRS,  
Doctorante en 1<sup>ère</sup> année au LEST, sous la direction d'Eric Verdier et de Patrick Pérez,  
Membre associé du Cereq*

La question des jeunes sans diplôme est devenue une préoccupation sociale et un objet sociologique importants. La démocratisation scolaire a permis un plus large accès aux études, mais le chômage de masse en a produit un effet pervers : l'installation d'une discrimination à l'embauche sur le critère du diplôme. Cette société credentialiste (Dubet, Duru-Bellat, Véréout, 2010) met de plus en plus en marge les moins diplômés : en 1978, parmi les jeunes non diplômés ou détenant le Brevet des collèges, 17,6% sont au chômage 1 à 4 ans après la sortie de la formation initiale ; en 2014, ils sont 53 % (Enquêtes emploi, INSEE). La période de l'insertion professionnelle crée un nouvel espace-temps « aléatoire » (Dubar, 2001) et apparaît dans les années 1970 comme une nouvelle identité de la jeunesse.

En France, la question du décrochage scolaire apparaît à la fin des années 2000. En 1995, la commission européenne s'empare de la question par le Livre Blanc « Enseigner et apprendre : vers une société cognitive », dans lequel il élabore le projet de dispositifs locaux destinés à l'insertion professionnelle et sociale de ce public. Par ailleurs, l'implication de l'échelle régionale dans les questions de décrochage scolaire et de politiques d'emploi, s'est institutionnalisée et renforcée (Gayraud, 2015). C'est donc sur une double échelle (européenne, et locale par le dynamisme marseillais) que naît la première E2C pilote en 1996.

La recherche sociologique montre bien qu'il n'est pas pertinent de penser le décrochage scolaire comme un résultat, mais qu'il faut analyser le processus complexe qui mène à une situation de rupture (Bernard, 2013). C'est dans ce sens que l'E2C a construit une approche individualisée et globale de l'accompagnement des décrocheurs. La particularité de cette école tient à son très fort ancrage territorial : son référentiel d'action fonctionne autour de ses partenariats et de l'ajustement à un contexte local. En mettant en avant l'aspect partenarial de ce dispositif, cette communication s'inscrit dans l'avancement d'un travail de thèse sur l'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'E2C. Elle repose essentiellement sur des matériaux récoltés entre 2015 et 2016 durant le master. Les hypothèses qui en découlaient pour le cas marseillais, correspondent grandement aux analyses réalisées par de Juliette Vollet (2016). Il s'agira de résultats d'entretiens passés avec des jeunes et des professionnels de l'E2C, de recherches documentaires et d'un premier traitement statistique.

Comment l'E2C de Marseille s'efforce-t-elle d'apporter une réponse à l'insertion professionnelle des décrocheurs scolaires ? Nous présenterons dans un premier temps comment elle s'est implantée dans le contexte marseillais, et a évolué. Dans un second temps, nous expliciterons son référentiel d'action reposant sur le partenariat et pris entre différentes logiques d'action.

## L'histoire de l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille

### Le contexte d'émergence de l'E2C

Le projet est né dans le volet de lutte contre l'exclusion du Livre Blanc de la Commission Européenne. L'objectif était d'agir pour l'insertion professionnelle et sociale de jeunes sans diplôme en se constituant comme un tremplin, soit pour l'insertion professionnelle, soit pour la reprise de formation. En 1996, le choix se porte sur Marseille pour le lancement de la première unité-pilote. Celui-ci est motivé par la forte volonté politique de la ville, et par la présence d'un tissu associatif important.

Durant la décennie 1990/ 1999, les Bouches du Rhône est le département le plus pauvre de la région PACA. La ville de Marseille est marquée par un taux de pauvreté de 17,3% en 1996 (Sud INSEE, 2000) et de fortes inégalités. Le chômage augmente et atteint les 20% sur la zone Aix-Marseille à la fin de la décennie (Sud INSEE, 2003). De plus, au démarrage du projet, l'E2C recense une sortie du système éducatif de plus 4 000 jeunes sans diplôme tous les ans dans l'agglomération Marseillaise (Urdu, 2001), et en 1999, 32% des 15 ans et plus sont sans diplôme (Sud INSEE, 2003). La réalité locale est alors également un appui à l'implantation de l'E2C, celle-ci répondrait à une situation sociale complexe. À cette période, la presse qualifie Marseille de ville « *au bord de l'explosion sociale* » (journal *Entreprises-formation* n°102, 1997), et l'implantation de l'Ecole de la Deuxième Chance apparaît pour certains, malgré des réticences, comme une forme d'espoir.

De 1996 à 2001, l'E2C connaît une phase d'expérimentations en vue de trouver son modèle d'action. Le caractère local et partenarial est la base du projet : le lancement est sous condition du soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), se fait malgré l'opposition de l'Education Nationale, et par les partenaires locaux directement acteurs du comité de pilotage. L'E2C s'inscrit alors dans trois stratégies. Une stratégie politique : réduire le risque de coût social que représente l'éloignement durable des jeunes à l'emploi. Une stratégie de développement urbain : créer un espace réhabilité dans les quartiers nord qui soit source de cohésion sociale. Une stratégie de recrutement pour la CCI : obtenir une main d'œuvre encadrée par un dispositif pour des postes correspondant à des niveaux de formation IV et V.

Le but de l'E2C, dès sa construction, est de préparer les jeunes à l'emploi, elle n'est pas diplômante et est construite en opposition avec les pratiques de l'Education Nationale. « *On veut développer chez ces élèves des compétences pour qu'ils soient capables de s'insérer dans l'emploi. On veut les remettre au travail avant tout* » déclare R. Garzunel en 1999 dans le journal *Entreprendre en Méditerranée*. Le modèle mis en place au départ est celui du tutorat avec de longs parcours. Les jeunes entrent à l'E2C alors qu'un futur contrat de travail a déjà été négocié avec une entreprise : l'école est très présente au départ, pour petit à petit laisser une plus grande place à l'entreprise jusqu'au contrat. La CCI insiste alors sur la mission sociale des entreprises : l'enjeu d'intégration des stagiaires en situation d'apprentissage reste important. Ce tutorat très étroit entre une entreprise et un jeune ne sera pas conservé, mais cela montre bien le lien fort créé avec le monde de l'entreprise. L'E2C se retrouve déjà en tension entre deux logiques : « *L'une des difficultés constantes de l'E2C de Marseille est de se positionner dans une situation médiane où : (i) elle n'est pas une formation à l'emploi, réduite à l'adaptation d'un sujet à un poste de travail précis et négocié avec une entreprise et (ii) elle n'est pas non plus une formation purement scolaire, coupée de l'expérience au travail et dont l'objectif est une mise à niveau exclusivement diplômante* » (Urdu, 2001). Jusqu'en 2001, le projet évolue, il se trouve confronté à une concurrence entre dispositifs pour obtenir des financements stables qui proviennent des divers échelons territoriaux.

## Les évolutions de l'E2C : un dispositif qui s'institutionnalise

Nous nous intéressons à l'évolution du dispositif, car dans la perspective d'une analyse comparative des trajectoires des différentes générations d'anciens stagiaires de l'E2C, il est important de pouvoir les replacer dans leur contexte. Par une approche en termes de processus (Bidart, Mendez, 2016), nous pouvons définir différentes séquences dans l'histoire de l'E2C.

- 1<sup>ère</sup> séquence de développement : la mise en réseau, 2001 – 2004.

Après une phase expérimentale, la reconnaissance en 2000 par le ministère de l'Education Nationale et celui de la Jeunesse et des Sports ouvre une nouvelle période pour l'E2C : elle annonce, avec un apaisement des relations avec l'Education Nationale, une phase d'institutionnalisation. Le tournant est réellement pris en 2001 : l'E2C s'installe dans de plus grands locaux pour envisager son développement, stabilise sa situation financière et son modèle d'action. L'objectif de déploiement sur le territoire marseillais apparaît en 2003 et différentes antennes s'ouvrent progressivement. Aujourd'hui, 3 salles sont mises à dispositions par des centres de formation partenaires, où 90 jeunes peuvent travailler à distance de l'E2C. Ce travail à distance a supposé la mise en place d'une plate-forme d'e-learning. En 2004, c'est la mise en place du réseau national des E2C qui marque le réel début de l'institutionnalisation du dispositif avec l'écriture d'une charte des principes fondamentaux. Dans cette période, le public accueilli commence à être plus hétérogène en termes d'âges : il est ouvert aux 16/25 ans.

- 2<sup>e</sup> séquence de développement : L'Etat soutient l'E2C, 2004 – 2013.

Cette séquence montre bien le contexte politique où les jeunes déscolarisés sont assimilés aux problèmes de déviance, et de « banlieues ». En effet, le dispositif est inscrit en 2007 dans le Code de l'Education dans le cadre de la loi de prévention de la délinquance. Puis c'est suite au plan « espoir banlieue » de 2008 que l'Etat participe au développement des E2C. La possibilité est alors donnée aux écoles de recevoir la taxe d'apprentissage hors quota, et elle devient un enjeu de prospection. En 2009, le titre « E2C » devient un label approuvé par l'Etat et qui doit être renouvelé tous les 4 ans. Nous pouvons faire l'hypothèse que cela marque un nouveau contexte d'expérience sociale du dispositif pour les jeunes car celui-ci doit rendre des comptes à son réseau.

En 2009 et 2010, le glissement sémantique du terme « non qualifié » vers le terme « décrocheur scolaire » met l'accent sur la déviance par rapport à la norme scolaire (Bernard, 2013), et renforce la valeur signal du diplôme. La question publique s'est alors orientée vers le problème de la scolarisation plus que vers l'insertion professionnelle (Dubet, Duru-Bellat, Vérétoit, 2010). Pour autant, il s'agit plutôt d'insertion professionnelle à l'E2C pour un public dont le stigmate s'est renforcé.

C'est dans ce contexte que l'E2C doit, tout en gardant un niveau de sorties positives égal, accueillir plus de jeunes et faire face aux difficultés économiques liées à la crise de 2008. En 2010, en PACA, 20% des jeunes sortent de la formation initiale sans diplôme (contre une moyenne nationale de 17%) (Guy, 2015), alors que la crise de 2008 a augmenté leurs difficultés d'insertion : 3 ans après sa sortie de la formation initiale, la génération de 2004 est touchée par un taux de chômage de 32%, tandis que celui de la génération 2010 atteint 48% (Barret, Ryk, Volle, 2014). Leur insertion professionnelle est donc impactée par ce contexte économique, mais aussi par le développement de politiques de l'emploi visant à offrir des avantages aux entreprises pour permettre des embauches, et notamment relancer l'alternance (Askenazy, 2011). 29% des contrats aidés en 2010 sont occupés par les moins de 26 ans (Becquet, Loncle, Van de Velde, 2012), ce qui peut renforcer les difficultés à entrer sur le marché non précaire de l'emploi.

➤ 3<sup>e</sup> phase de développement : les nouveaux enjeux, 2013-2017.

La période qui suit est inscrite dans un contexte où la question du décrochage scolaire s'est imposée à l'agenda politique, reste une préoccupation particulière en région PACA, et où l'injonction pour l'E2C à accueillir un public plus nombreux persiste. Le cap des 700 jeunes est atteint en 2014, et l'ouverture d'une deuxième école sur Marseille est prévue pour 2019. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'augmentation des effectifs affecte les pratiques et l'encadrement des jeunes. De plus, des politiques d'insertion se sont développées, dont la Garantie Jeune qui vient concurrencer l'E2C. A partir de 2017, et suite notamment à des changements de direction et de présidence, l'E2C souhaite remettre en question ses pratiques et envisager les nouveaux enjeux de recrutement. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'un moteur dialectique s'est renforcé dans le processus organisationnel de l'E2C autour de la question de l'individualisation des parcours face à l'accroissement des effectifs. De plus, l'E2C a elle-même changé le contexte des dispositifs locaux car elle s'est imposée comme une institution marseillaise. La perte de financement de nombreuses formations de remises à niveau et notamment en français langue étrangère poussent à reconsidérer la place de l'E2C parmi les dispositifs de formation et d'insertion.

Encadré : Sur la sélection des cohortes d'analyses.

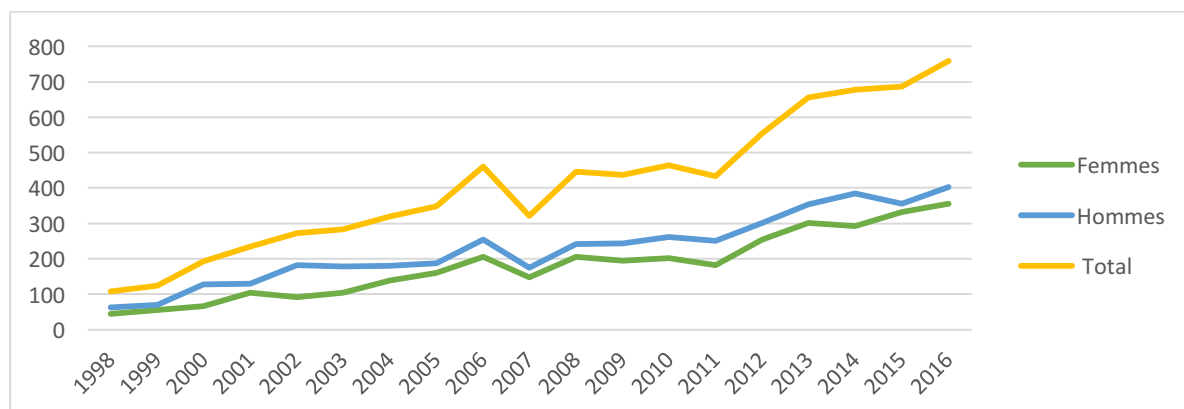
Cette analyse socio-historique a pour but de guider la sélection de cohortes à comparer en fonction des différents contextes. Nous envisageons alors d'interroger les jeunes entrés dans l'E2C en :

- 1998 : ces jeunes ont connu une école expérimentale et un parcours plus long.
- 2002 : l'école est plus stable et le modèle d'action est fixé. Le contexte d'insertion professionnelle est marqué par la suppression des emplois-jeunes.
- 2006 : l'E2C passe le cap des 500 stagiaires accueillis et s'institutionnalise.
- 2010 : Les retombées de la crise de 2008 créent de nouvelles conditions d'insertion professionnelle.
- 2014 : L'E2C passe le cap de 700 jeunes accueillis et un enjeu de recrutement apparaît.
- 2017 : L'E2C engage une réflexion sur les enjeux à venir.

Nous faisons l'hypothèse que les processus d'institutionnalisation et de développement qu'a connus l'E2C ont eu un impact sur les stagiaires, et ce dispositif est toujours en mouvement. Son modèle d'action vise à s'adapter à la fois à son public et à son environnement, et se trouve pris entre différentes logiques d'action. Cette co-construction des trajectoires des jeunes et du dispositif permet d'interroger le rapport entre individu et structure, l'interaction entre les processus biographiques et organisationnel.

➤ Des évolutions des profils des jeunes accueillis ?

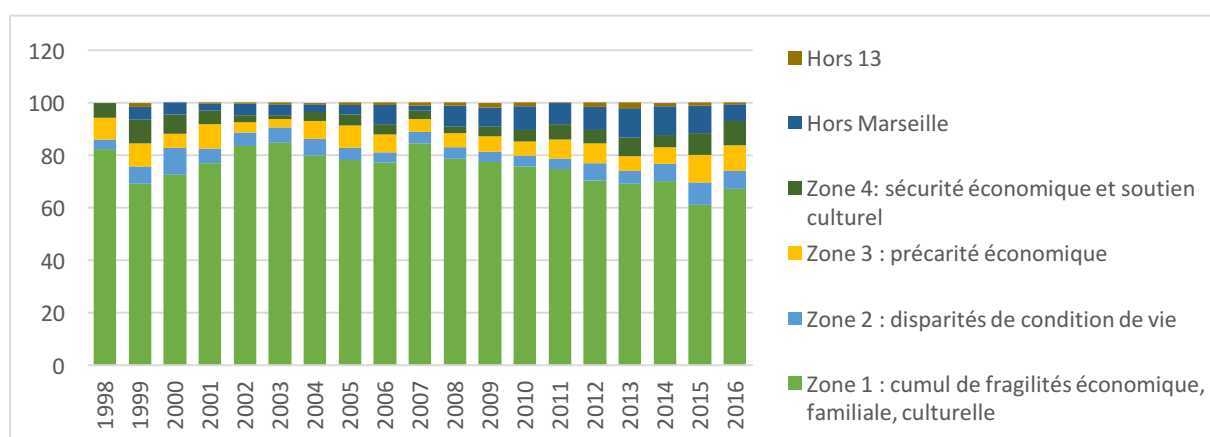
Graphique n°1 : Evolution des effectifs accueillis à l'E2C entre 1998 et 2016<sup>1</sup>.



Cette courbe montre bien l'augmentation des effectifs accueillis au sein de l'E2C de Marseille. On peut observer que les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes à l'intégrer. L'équilibre entre filles et garçons est plus régulier depuis 2004. De cette date à 2016, la moyenne des écarts entre les deux genres est de quasiment 10 points.

Certaines caractéristiques du public accueilli sont relativement stables au cours du temps. Le nombre de jeunes de nationalité étrangère est resté semblable, et représente un peu moins de 12% des effectifs. Près de 75% des jeunes accueillis vivent chez leurs parents, et 8% ont un logement autonome (cette caractéristique est particulièrement genrée : la proportion est de 14% parmi la population féminine). Pour observer les lieux d'habitation, nous avons repris le découpage de Marseille élaboré par le Cereq dans *L'atlas des risques sociaux d'échec scolaire*. On constate qu'en moyenne 75% des jeunes sont issus de la zone 1, c'est-à-dire celle cumulant des fragilités économique, familiale et culturelle, ce qui permet de bien comprendre les difficultés de l'essentiel du public accueilli.

Graphique n°2 : Evolution de la répartition du public accueilli à l'E2C en zones d'habitation<sup>2</sup>.



Depuis la première cohorte de jeunes en 1998, la moyenne d'âge est relativement stable, autour de 20 ans mais l'amplitude, elle, s'est accrue. Les jeunes mineurs de plus de 16 ans n'ont pu

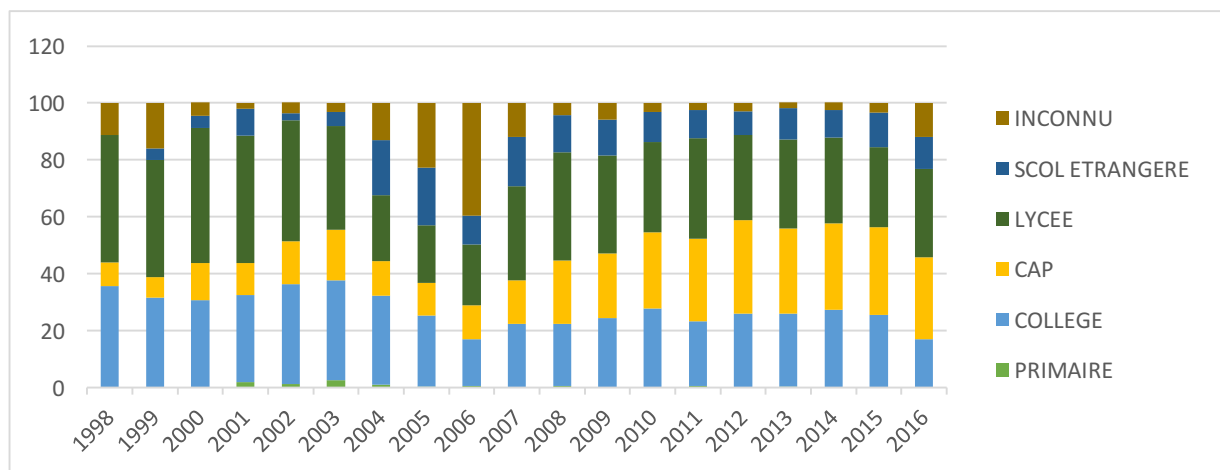
<sup>1</sup> Source : Archives statistiques de l'E2C de Marseille.

<sup>2</sup> Source : Archives statistiques de l'E2C de Marseille.

intégrer l'école qu'à partir de 2001, et leur proportion ne dépasse les 10% qu'à partir de 2004. Pour autant, le nombre de jeunes ayant quitté la formation initiale au collège a chuté de 18,5 points. Cela est dû à des temps de latence variables. Ensuite, la moyenne des mineurs accueillis jusqu'en 2016 est de 16%. L'autre extrême, les 24 ans et plus, n'est lui aussi représenté qu'à partir de 2001, et pour une moyenne de 7 % des effectifs. On assiste donc, avec l'augmentation des effectifs, à une diversification du public accueilli.

Le niveau scolaire des jeunes passés par l'E2C a connu des évolutions. Comme pour les jeunes sortis du système scolaire au collège, la part de ceux sortis durant le lycée (général, technologique, ou professionnel), a fortement baissé. Le taux de jeunes dont la dernière classe fréquentée était celle d'un CAP a augmenté de 20 points. Nous pouvons faire l'hypothèse que cela entraîne un changement de la prise en charge des jeunes. En effet, il s'agit d'un public différent du point de vue de l'utilisation et des attentes du dispositif : ces jeunes ont connu une formation professionnalisante et une expérience de l'entreprise. De plus, les raisons du décrochage scolaire peuvent être différentes. Enfin, le taux de jeunes ayant réalisé une scolarité à l'étranger est variable au cours du temps, sans connaître une tendance particulière. Malheureusement, nous ne connaissons pas à ce jour ce que recouvre cette catégorie. Quels sont les niveaux de scolarisation de ces individus ?

Graphique n° 3 : Evolution de la répartition du public accueillis en fonction de la variable « dernière classe fréquentée »<sup>3</sup>.



L'E2C accueille un public particulièrement en difficulté, avec un faible niveau scolaire, dont près de 70% n'ont pas d'expérience professionnelle, et qui peut sembler homogène de ce point de vue. Pourtant, les parcours individuels sont très variés, et l'hétérogénéité des expériences sociales est un enjeu qui a mené à la construction de son modèle d'action individualisé.

<sup>3</sup> Source : Archives statistiques de l'E2C de Marseille.

## Le référentiel d'action de l'E2C

Le projet des E2C suppose un fort ancrage local, et souhaite constituer un nouvel espace de socialisation : « *Refaire de l'école, alors que s'effondrent, dans ces quartiers sensibles, les cadres sociaux et familiaux, un lieu communautaire d'animation* » (Livre Blanc, 1995). Nous allons nous intéresser à présent au référentiel d'action de l'E2C. Comment ses modes d'actions sont-ils étroitement en liens avec son réseau partenarial ?

### Une pédagogie de l'insertion fondée sur le réseau de partenaires.

L'E2C repose sur 3 principes fondamentaux : une approche du stagiaire individualisée, globale et en alternance. Pour cela, le dispositif est aujourd'hui organisé autour de 3 pôles d'action.

Le premier est celui de la pédagogie : les formateurs encadrent une remise à niveau dont l'objectif est de donner un socle de base nécessaire à une sortie positive. Ces apprentissages sont construits dans une visée d'insertion professionnelle : ils doivent se traduire en compétences qui ont un sens pour les employeurs.

Le deuxième, le pôle vie collective permet l'approche globale du public : son action porte sur la régulation des comportements, et sur la gestion des freins périphériques à la formation. Pour cela, il travaille en partenariat avec les dispositifs et associations locaux pour des questions sortant des compétences de l'E2C (de santé, psychologiques, de logement, d'assistances sociales, etc.).

Le troisième, est composé des Chargés de Missions Entreprise (CME) qui ont deux rôles importants. Le premier est celui de la gestion de l'alternance. L'enjeu est de réussir le « matching » entre un tuteur de stage et un jeune : une mauvaise expérience peut être nocive autant pour le parcours du stagiaire que pour l'école, car il peut mener à une rupture du partenariat. Le deuxième rôle est celui du développement du réseau d'entreprises partenaires. Le nombre de partenaires a été croissant à l'E2C de Marseille, ils sont aujourd'hui 2500, dont près de 80% d'entreprises marchandes, principalement des TPE situées sur Marseille<sup>4</sup>.

L'E2C forme un intermédiaire entre deux « mondes » : celui des jeunes en difficulté d'insertion et celui des employeurs qui peuvent avoir certaines réticences à embaucher ce public. Un partenaire évoque par exemple son appréhension au départ de la collaboration, puis il en a vu les atouts : la sélection de jeunes dits « motivés » et encadrés. La mise en réseau permet de mieux faire correspondre les attentes de ces deux mondes car les échanges avec les entreprises ou la Chambre de Commerce et d'Industrie sont fréquents. C'est par cela que l'E2C a développé des filières clés : métiers de l'hôtellerie et de la restauration, de l'animation, de la vente, de la fibre optique.

Plus largement, la mission générale aux 3 pôles est de réaliser une socialisation (Juliette Vollet, 2016) des jeunes. Cette socialisation est permise par l'implication de l'entreprise : les jeunes y sont confrontés régulièrement par les stages et sont invités à se considérer comme « salariés de l'Ecole ». Une pédagogie du contrat est mise en avant, en opposition avec la posture d'élève (ils sont stagiaires de la formation professionnelle et rémunérés à ce titre).

L'E2C vise une « reconstruction » de ses stagiaires en leur donnant confiance en eux, mais aussi en leur faisant « prendre conscience » que leurs « mœurs » correspondent à des normes déviantes pour l'entreprise. Nous pouvons considérer que l'école joue un rôle d'entrepreneur de morale (Becker, 1985). Par nos recherches de master, nous faisons l'hypothèse que l'E2C participe à une transformation des rapports à l'emploi, à la formation et au temps. Alors que la rupture avec l'éducation nationale a pu créer une aversion pour la formation, le parcours à l'E2C semble donner

---

<sup>4</sup> Site Internet de l'E2C de Marseille, <http://www.e2c-marseille.net/ENTREPRISES-PARTENAIRES/Ils-nous-soutiennent> consulté de 15/04/2018.

à certains jeunes le sentiment de se sentir capable d'obtenir un diplôme ou une qualification. De la même manière, le rapport à l'emploi peut être modifié : le discours de certains enquêtés révèle une prise en compte plus importante de l'intérêt pour un métier, de la réalisation de soi, dans la recherche d'emploi qu'avant l'entrée à l'E2C. La modification de ces rapports consiste aussi en la modification d'un rapport au temps : l'école tente d'inculquer une forme de « *rapport au futur construit par le calcul* » (Bourdieu, 1977, p.20), qui peut s'opposer aux urgences de la précarité du présent. L'E2C souhaite travailler de manière générale le « développement personnel » des jeunes, comment cela est-il mis en place et quel impact cela a-t-il ?

L'objectif est d'amener les jeunes vers la responsabilisation, l'autonomie, autant de termes qui renvoient à un passage à l'âge adulte. Il s'agit alors de la co-construction d'un projet professionnel. Derrière cela, il semble que pour les professionnels de l'E2C, comme pour ceux de l'ANPE (Alaberola, Aldeghi, Guisse, 2014), le développement l'employabilité soit plus important que l'insertion elle-même. Cette notion d'employabilité repose principalement dans ce cas sur des savoirs-être plutôt que sur des compétences techniques : motivation et capacité de travail, *hexis* corporelle, mobilité, comportement. Il s'agit donc de transmettre un ensemble de savoirs sociaux qui, pour l'E2C, est un moyen de répondre aux besoins des entreprises : « *Maintenant le discours des entreprises c'est ça : "La compétence on s'en occupe, la compétence technique. Savoir être, on veut du savoir être, le savoir-faire on s'en occupe"* » (CME). Nous pouvons poser l'hypothèse que, connaissant le faible niveau de qualification du public de l'E2C, les entreprises ne recherchent pas des jeunes formés venant de ce dispositif, mais qui correspondent à leurs codes et normes, et qui soient dans la meilleure posture d'apprentissage d'un métier.

Le travail de thèse de Juliette VOLLET corrobore notre hypothèse : les effets de l'E2C se ressentent sur le plus long terme car il ne s'agit pas seulement de permettre aux jeunes de trouver un emploi, mais de recomposer des identités (Dubar, 1992), transmettre des codes et des normes. L'E2C permet aussi la création d'un capital social pour les jeunes qui peut porter ses fruits après la sortie du dispositif. Comment le travail sur l'employabilité impacte-t-il une trajectoire ? Si nous utilisons le terme de trajectoire c'est parce que nous considérons qu'elles sont construites en interaction avec le dispositif, et prenons en compte que différentes logiques d'action se jouent autour de son élaboration (Strauss, 1992). En effet, l'école construit son modèle par l'imbrication de différentes « réalités » en évolution.

## Un dispositif à la croisée de différentes logiques d'action ?

Nous avons présenté les évolutions de l'E2C, puis de son modèle d'action partenarial, et il ressort que l'E2C est à étudier comme un « monde de l'insertion » (Dubar, 2001) dans lequel se jouent différentes logiques d'action qui suggèrent une co-construction des processus biographiques et organisationnel de l'école. Comme l'a montré le travail de Juliette Vollet, les temporalités différentes des individus et des organisations ont un impact sur les parcours. Cela montre bien l'intérêt d'une approche interactionniste.

Tout d'abord, nous posons l'hypothèse que les jeunes ont eux-mêmes différentes logiques en entrant à l'E2C, et différentes manières de l'utiliser. Les logiques de décrochage scolaire et les modes d'accrochage au dispositif peuvent être différents (Vollet, 2016). Nous avons d'ailleurs pu analyser que les trois logiques d'actions de l'expérience sociale de Dubet (Dubet, 1994) se retrouvent. La logique d'intégration se traduit par des jeunes souhaitant avant tout obtenir un statut social en devenant stagiaire. La logique de subjectivation concerne ceux qui recherchent une reconstruction d'identité (construire un projet de vie, reprendre confiance en soi). La logique stratégique serait celle d'utiliser le dispositif comme un moyen d'atteindre le plus efficacement l'insertion professionnelle.



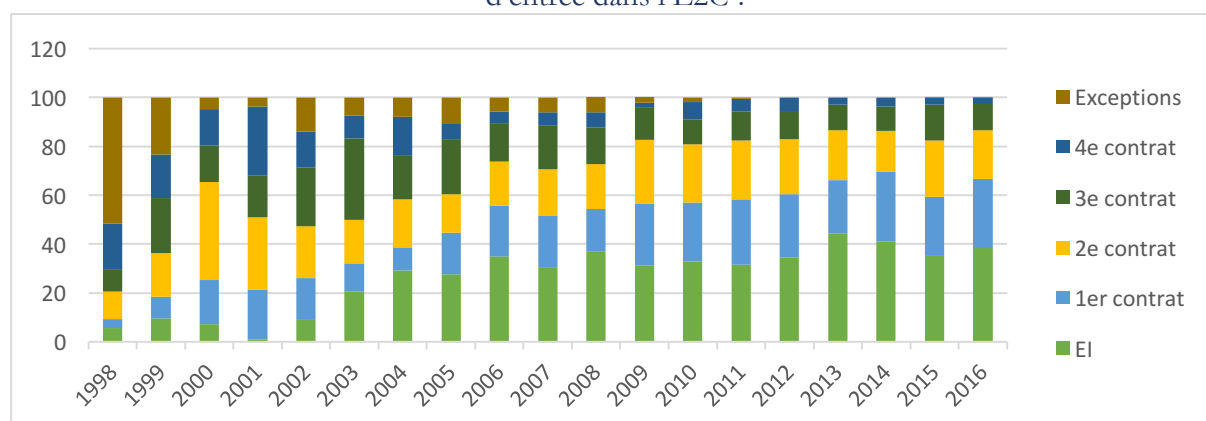
Ensuite, la stratégie de l'organisation du travail et de la gestion des trajectoires des jeunes est à prendre en compte car elle façonne les parcours. L'E2C laisse une importante liberté d'action à ses professionnels, et le cadre de leur métier étant propre au dispositif, il peut apparaître suffisamment flou pour que les pratiques soient très différentes d'un professionnel à un autre. Un des enjeux est le processus de création du projet professionnel. On peut poser l'hypothèse que là, des logiques et ingrédients se rencontrent : les aspirations plus ou moins réalisables des jeunes, les opportunités qui s'offrent à l'E2C, le réseau des CME, l'influence des professionnels et des activités extra-pédagogiques sur la découverte de différents métiers, la relation avec un tuteur de stage, l'influence des familles et des proches.

A cela s'ajoutent les logiques de légitimation de l'école auprès de ses partenaires. L'E2C est un dispositif reposant sur différents financements publics, à ce titre, elle doit rendre compte de son activité et de son efficacité à la fois au réseau national, et aux différents financeurs. De plus, l'école doit inclure dans sa stratégie les logiques d'actions du réseau de partenaires, et notamment des entreprises. Nous posons l'hypothèse que la stratégie de collaboration de celles-ci a une influence directe sur les parcours : cela a un impact sur l'expérience de stage d'un jeune, sur son expérience du dispositif et sur son insertion professionnelle future. Une tension entre les intérêts de l'école, les intérêts des jeunes et ceux des entreprises à collaborer doit alors se jouer au quotidien.

Face à cette imbrication de différentes stratégies, à un public hétérogène du point de vue de son expérience sociale et de plus en plus nombreux, et aux nécessités de répondre aux objectifs de ses financeurs ; une sélection est mise en place. Ce « tri » ne consiste pas en une sélection « sur dossier » à l'inscription dans le dispositif. Seuls les jeunes en situation d'illettrisme, ou de handicap important ne sont pas admis. La sélection se fait essentiellement par l'étape d'intégration (EI). Il s'agit de 6 semaines de mise à l'essai dont l'effet devient significatif à partir de 2002.

La durée moyenne des parcours à l'E2C a fortement baissé : il passe de 14 mois en 1998 à 3,7 mois en 2016. Cela est imputable à 2 raisons principales : 1) le principe du tutorat mis en place au début du projet prévoyait des suivis plus longs mais n'a pas été poursuivi ; 2) l'augmentation des sorties en EI. On observe d'ailleurs que depuis 2003, la valeur modale des durées de parcours est proche d'un mois et demi, ce qui correspond à la fin de la période d'intégration. Le nombre de parcours longs, c'est-à-dire le renouvellement d'un 4<sup>e</sup> contrat, et certaines durées exceptionnelles, est de moins en moins important.

Graphique n°4 : Evolution de la répartition des durées de parcours en fonction de l'année d'entrée dans l'E2C<sup>5</sup>.



<sup>5</sup> Source : Archives statistiques de l'E2C de Marseille.

Le parcours à l'E2C était marqué par le renouvellement, soumis à l'avis d'une commission, de contrats de formation de 3 mois après la période d'intégration (EI). Ce système n'a pas été maintenu car depuis 2017, le parcours à l'E2C

A la fin de la période d'intégration, une commission statue sur le maintien ou non dans le dispositif. Le choix est justifié auprès des jeunes par la mesure de la « motivation » à travers les indicateurs de présence, de ponctualité, et de comportement. Il n'est pas caché aux jeunes qu'une forte déperdition s'opère durant cette période, et qu'elle est due en grande partie à forme d'auto-sélection par abandons. Cette sélection passive s'opère aussi entre l'orientation par la mission locale et l'intégration : une information collective précède l'inscription et un nombre important de jeunes orientés soit n'y vont pas, soit ne souhaitent plus s'inscrire à sa suite. La mission locale oriente les jeunes en fonction des critères de l'E2C car l'enjeu est de prévenir un abandon ou une exclusion, et donc une orientation non concluante : « *nous c'est notre travail de professionnel de faire attention que les places soient bien attribuées, et l'argent bien dépensé* » (Conseillère en Mission locale).

Les analyses de Juliette Vollet sur l'E2C de Paris concernant les freins à l'accrochage au dispositif correspondent à ce que nous avons pu observer à Marseille. L'injonction à la « responsabilisation » est présente dès la première journée de rentrée, et nous pouvons poser l'hypothèse que cela exerce une violence symbolique. De plus, le processus biographique permettant le raccrochage doit être accompli afin que l'accrochage fonctionne (Vollet, 2016).

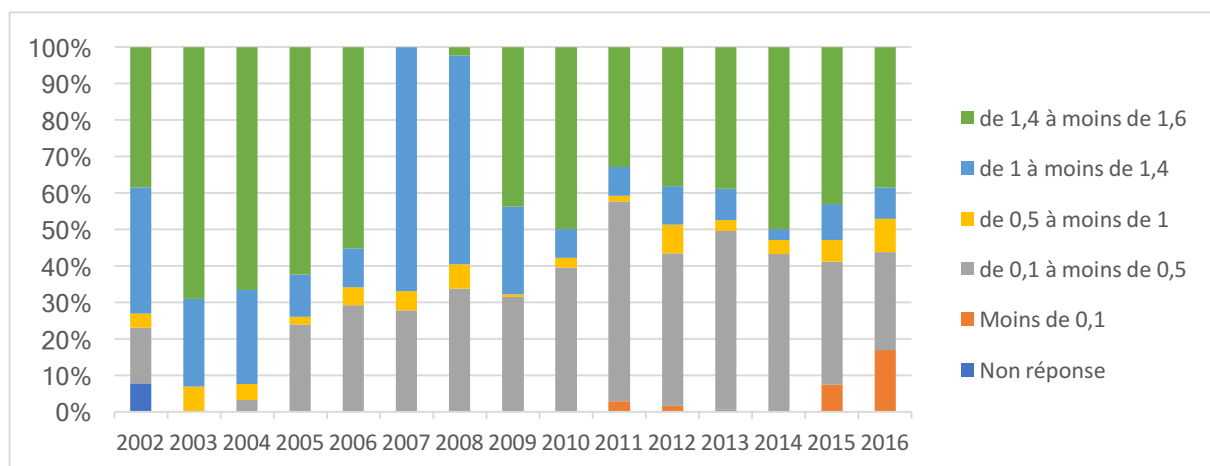
J. Vollet (2016) analyse que les jeunes qui parviennent à s'accrocher sont ceux qui ont réalisé une « socialisation anticipatrice » permettant de mieux accepter l'imposition des normes de l'E2C. Cette sélection élimine notamment les jeunes ayant des « motivations extrinsèques » dans des situations où « l'action de raccrocher précède l'intention de raccrocher » (Vollet, 2016, p. 293). Pour eux, l'adaptation demandée n'a pas encore de sens suffisant pour être menée au bout. Ainsi, la période d'intégration tente d'évaluer si un jeune est « prêt » à entrer à l'E2C, le critère évoqué est souvent celui de la « maturité » qui se caractérise par un comportement attentif et discipliné en remise à niveau, mais surtout en stage, une fiabilité concernant la présence et la ponctualité. Nous supposons que le processus d'intégration vise à sélectionner des jeunes qui auraient déjà entamé un bouleversement biographique, voire une bifurcation.

La plupart des jeunes quittent l'E2C avant la commission qui peut les exclure. Sur la période de 1998 à 2017, la moyenne de durée de parcours pour ces jeunes est de 0,7 mois, et ¼ sortent au bout de 0,1 mois. C'est donc l'abandon très précoce qui prédomine, et qui atteint presque 50% en 2011.

---

correspond à une étape du dispositif « Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie » dans lequel les jeunes sont inscrits par les Missions locales. Pour autant, les commissions sont toujours présentes afin de valider les étapes de parcours et de décider du maintien d'un jeune dans le dispositif. Le sigle EI correspond à l'étape d'intégration, et la modalité « exception » à des renouvellements exceptionnels ou réintégrations.

Graphique n°5 : Evolution de la répartition de la durée de parcours des jeunes sortis en Etape d'intégration<sup>6</sup>.



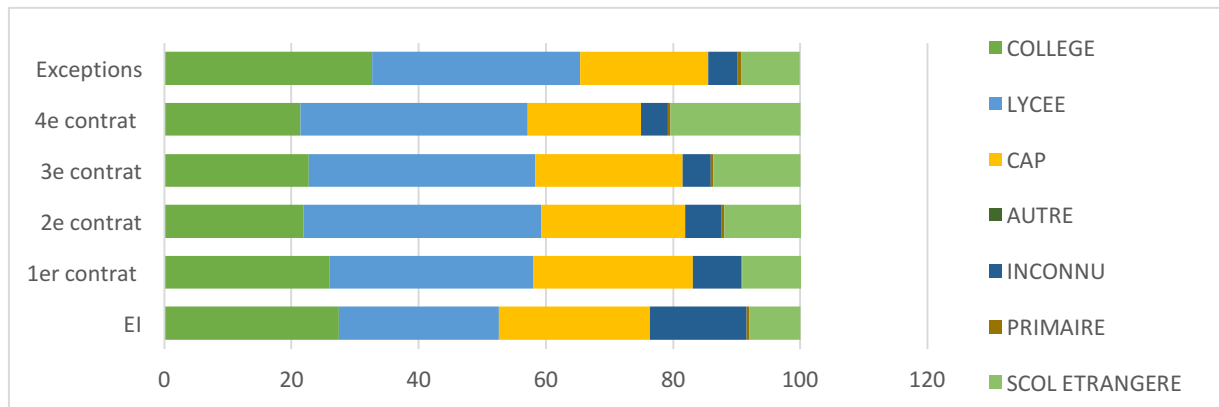
Les données de Marseille révèlent que ce sont les deux extrêmes en termes d'âge qui sortent le plus vite du dispositif : les mineurs sont 40% à partir avant la fin de la deuxième semaine, les 24 ans et plus, 46%. Pour les mineurs, nous pouvons faire l'hypothèse que le processus de raccrochage (Vollet, 2016), n'est pas encore assez avancé, l'expérience sociale de la période de latence entre le décrochage et le raccrochage, ne permet pas un accrochage du dispositif. Il semble que ce soit notamment le cas de jeunes entrés dans le dispositif sous la pression familiale et non par volonté personnelle. Pour les plus de 24 ans, nous pouvons penser qu'une urgence à l'insertion rapide rend l'E2C inadaptée à leurs besoins. Comme le montre Juliette Vollet, l'E2C attend un investissement important des jeunes qu'elle accueille, et divers freins périphériques à la situation de formation peuvent ne pas le permettre, il s'agit aussi d'un levier de sélection. Si l'on regarde la durée entre la fin de la scolarité et l'entrée dans le dispositif, réussir l'étape d'intégration ne correspond pas à une durée de la période de latence plus importante. C'est notamment quand cette période dépasse 4 ans que les jeunes persistent le moins en période d'essai. Cela nous montre bien que le processus complet de raccrochage correspond à différentes temporalités selon les expériences sociales.

Si les échecs en étape d'intégration sont un moyen de sélection important, des jeunes quittent aussi le dispositif, de manière positive, par exclusion ou abandon à n'importe quel moment du parcours. La durée de parcours varie en fonction du genre : les filles se trouvent moins en échec que les garçons durant cette période. En moyenne, entre 2002 et 2016, 38% des garçons sortent durant l'EI, contre 30 % chez les filles. Les jeunes ayant une origine étrangère persistent mieux dans le dispositif. Au regard des indicateurs « pays de naissance », « nationalité », et « scolarité étrangère », au plus le parcours est long, au plus ils sont représentés. 28% des jeunes de nationalité étrangère sont en échec durant l'EI, contre 33% des jeunes de nationalité française. La réussite ou la sortie en EI sont aussi marquées géographiquement : les jeunes issus d'arrondissements les plus en difficultés sortent du dispositif durant cette période. Il est intéressant de noter que pourtant, le 15<sup>e</sup> arrondissement, marqué par une grande précarité, mais dans lequel l'E2C se situe affiche un taux d'échec en EI parmi les moins forts. Nous pouvons faire l'hypothèse que cela révèle les difficultés de mobilité de ce public. Les jeunes hors du département sont ceux qui sortent le moins en EI. Nous pouvons poser l'hypothèse que la capacité de déplacement témoigne d'une expérience sociale en accord avec les biais de sélection de l'E2C : une capacité de mobilité, et une certaine autonomie.

<sup>6</sup> Source : Archives statistiques de l'E2C de Marseille.

Enfin, concernant la dernière classe fréquentée dans le système scolaire, le cas des jeunes sortants du collège est intéressant. Ils semblent défavorisés en étant de moins en moins présents parmi les parcours longs, pour autant, ils réapparaissent en proportion plus importante pour des parcours de durée exceptionnelle. Nous pouvons poser l'hypothèse que ce public est plus éloigné de la norme de l'E2C, et fait peut-être l'objet d'une ou plusieurs réintégrations suite à un premier parcours non concluant. Peut-être ont-ils des expériences sociales particulières, c'est une population que nous devons particulièrement étudier.

Graphique n°6 : Répartition des modalités de la variable « dernière classe fréquentée » en fonction de la durée de parcours à l'E2C<sup>7</sup>.



L'Ecole de la Deuxième Chance est un dispositif dont l'action s'est construite sur un ancrage local et partenarial. Depuis, le dispositif a connu différentes séquences de développement et d'institutionnalisation : son organisation semble donc en perpétuelle évolution. Son modèle d'action est tourné vers l'entreprise : le but est de préparer les jeunes à l'insertion professionnelle par une socialisation de son public. C'est pourquoi nous souhaitons analyser les effets du dispositif sur les trajectoires d'insertion professionnelle et sociale des jeunes ayant réalisé un parcours complet ou non. Nous supposons alors qu'il existe une co-construction de ces trajectoires prises entre le processus organisationnel de l'E2C et les processus biographiques des jeunes.

<sup>7</sup> Source : Archives statistiques de l'E2C de Marseille.

Graphique n°1 : Evolution des effectifs accueillis à l'E2C entre 1998 et 2016.

Graphique n°2 : Evolution de la répartition du public accueilli à l'E2C en zones d'habitation.

Graphique n° 3 : Evolution de la répartition du public accueillis en fonction de la variable « dernière classe fréquentée ».

Graphique n°4 : Evolution de la répartition des durées de parcours en fonction de l'année d'entrée dans l'E2C.

Graphique n°5 : Evolution de la répartition de la durée de parcours des jeunes sortis en Etape d'intégration.

Graphique n°6 : Répartition des modalités de la variable « dernière classe fréquentée » en fonction de la durée de parcours à l'E2C.

Alberola E., Aldeghi I., Guisse N. (2014) L'employabilité des demandeurs d'emploi : une approche de la notion et de sa mesure, *Crédoc, cahier de recherche*, 319.

Askenazy P. (2011). *Les décennies aveugles : emploi et croissance (1970-2010)*. Paris : Seuil.

Barret C., Ryk F., Volle N. (2014). Enquête 2013 auprès de la Génération 2010, Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme, *Bref du Cereq*.

Becker H. (1985). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris : A-M.Métailié.

Becquet V., Loncle P., Van De Velde C. (2012). *Politiques de jeunesse*. Nîmes : Ed du champ social.

Bernard P-Y. (2013). *Le décrochage scolaire*, Paris : Presses universitaires de France, 2e édition.

Bidart C., Mendez A. (2016). Un système d'analyse qualitative des processus dans les sciences sociales : L'exemple de la mutation d'une organisation, In Demaziere D. et Jouvenet M., *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, volume 2, EHESS : Coll. En temps & lieux, pp.217-231.

Boudesseul G., Caro P., Grelet Y., Minassian L., Monso O., Vivent C. (2016). *Atlas des risques sociaux d'échec scolaire*, Cereq, CEPP, MENESR.

Bourdieu P. (1977). *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris : Le sens commun.

Dubert F. (1994). *Sociologie de l'expérience*, Paris : Seuil.

Dubert F., Duru-Bellat M., Vérétoit A. (2010). *Les Sociétés et leur école : emprise du diplôme et cohésion sociale*, Paris : Seuil.

Dubar C. (1992). Formes identitaires et socialisation professionnelle, *Revue Française de Sociologie*, 33, 4.

Dubar C. (2001). La construction sociale de l'insertion professionnelle, *Education et sociétés*, 7, 23-26.

Commission européenne (1995). Enseigner et apprendre : Vers la société cognitive, *Livre blanc sur l'éducation et la formation*.

Gayraud L. (2015). Décentralisation et action publique : quels changements dans les secteurs de l'éducation et la formation ? *Net.doc 14*, Centre Régional Associant le Céreq au Centre Emile Durkheim.

Germain V., Olympio N. (2012). Parcours scolaires en France et opportunités : une analyse à l'aune de la théorie des capacités de Sen, *Formation Emploi*, 120.

Guy P. (2015). Quand l'école est finie en Paca... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2010, enquête 2013.

Martinelli D. (2003). *Sud INSEE l'essentiel*, n°62.

Pillet C. (2000). *Sud INSEE l'essentiel* n°25.

Strauss A. (1992.) *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris : L'harmattan.

Urdu L. (2001). « Rapport école de la deuxième chance », Marseille : École de la deuxième chance, <<http://www.e2c-marseille.net/web/LinkClick.aspx?fileticket=CZPwvqhwB1c=>>, consulté le 13/12/2014.

Vollet J. (2016). *Tribulations d'une jeunesse sans diplôme : de l'école aux dispositifs « seconde chance »*, thèse sous la direction de Joël Zaffran.